



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Table des matières

1	APPLICATION DES CGV	2
2	PREAMBULE	2
3	CAPACITE	2
4	PRIX.....	2
5	DUREE DU SEJOUR	3
6	CONDITIONS DE RESERVATION	3
7	MODIFICATION D'UNE RESERVATION	3
8	CONDITIONS D'ANNULATION.....	3
9	TAXES ET FRAIS	4
10	MODALITES DE PAIEMENT	4
11	FORCE MAJEURE	5
12	UTILISATION DES LIEUX.....	5
13	ASSURANCES.....	5
14	NOMBRE DE PERSONNES	6
15	CHARGES.....	6
16	LINGE	6
17	HEURE D'ARRIVEE (CHECK-IN)	6
18	HEURE DE DEPART (CHECK-OUT)	6
19	DEPOT DE GARANTIE / CAUTION.....	6
20	RECLAMATIONS.....	7
21	RESPONSABILITE	7
22	HEBERGEMENTS NON-FUMEURS	7
23	ANIMAUX.....	7
24	ART DE VIVRE / UTILISATION DES LIEUX.....	8
25	PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	8
26	DROIT APPLICABLE	9

1, La Gautellerie 85220 SAINT-REVEREND

+33 9 84 57 56 43 – 06 15 16 35 83 – www.escal-vendeenne.com – contact@escal-vendeenne.com

SIRET : 850 893 215 00010

Page 1



1 Application des CGV

Nous vous prions de bien vouloir prendre acte de nos Conditions générales suivantes, que vous acceptez du fait de votre réservation.

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par la SARL ESCALE VENDEENNE (domiciliée 1, La Gautellerie 85220 Saint-Révérend) avec des clients particuliers et professionnels.

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis.

2 Préambule

Le gîte ou la chambre d'hôtes est destiné à un usage de location familiale et ne convient pas à une location de type collectivité. ESCALE VENDEENNE s'engage à assurer l'accueil des locataires le jour prévu de leur arrivée, afin de faciliter leur installation, leur séjour et la découverte de la région. Les relations entre propriétaire et locataire sont basées sur la confiance.

Les locataires s'engagent à respecter les biens loués et à les restituer en bon état. Le locataire ne peut, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire. Aucune modification, rature ou surcharge, n'est acceptée dans la rédaction du contrat, sans l'accord des deux parties.

3 Capacité

Tout client reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle.

4 Prix

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par Escale Vendéenne lors du séjour et, le cas échéant, la taxe de séjour.

Les prix mentionnés sur le site sont susceptibles de modification sans préavis et seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.



5 Durée du séjour

Le client s'engage pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

6 Conditions de réservation

La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par la SARL ESCALE VENDEENNE.

Un versement d'arrhes à la réservation garantit celle-ci.

7 Modification d'une réservation

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée dans les meilleurs délais et au plus tard 24 heures avant le séjour, sous réserve de refus de la part la SARL ESCALE VENDEENNE.

La modification de réservation n'est ferme et définitive qu'après réception d'une confirmation par mail de la part de la SARL ESCALE VENDEENNE.

Les demandes de modifications peuvent entraîner, le cas échéant, l'application des conditions d'annulation.

Les dates de séjour, la durée du séjour, ainsi que les caractéristiques du séjour (type du bien loué, nombre de personnes, prise du petit-déjeuner...) une fois la réservation effectuée, ne sont pas modifiables sans l'accord de la SARL ESCALE VENDEENNE.

En cas de force majeure ou en raison de circonstances exceptionnelles, la SARL ESCALE VENDEENNE se réserve le droit d'héberger les clients dans un établissement proche de catégorie équivalente, sans aucune modification tarifaire.

8 Conditions d'annulation

En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date du séjour, les 40% du montant du séjour versé en tant qu'arrhes restent acquis à la SARL ESCALE VENDEENNE sans que le client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement.



Pour annuler une réservation, le client est invité à contacter la SARL ESCALE VENDEENNE, soit par mail soit par téléphone. Cette annulation doit être confirmée de la part du client par mail le jour de l'annulation. Aucune annulation par télécopie n'est recevable.

L'annulation d'une réservation demandée par email ne sera effective qu'après l'envoi par email au client par la SARL ESCALE VENDEENNE d'une confirmation d'annulation. La date de réception de la demande d'annulation (par mail) sera la date retenue pour l'annulation.

En cas de non-présentation du client à l'établissement et en l'absence d'annulation, le montant total de la réservation sera exigé.

9 Taxes et frais

Les prix sont affichés toutes taxes comprises. Une taxe de séjour est en vigueur du 01/01 au 31/12 de chaque année. Aucun frais de réservation n'est appliqué.

10 Modalités de paiement

Le règlement de l'ensemble des prestations se fait selon les modalités suivantes :

Des arrhes sont demandées à la réservation à hauteur de 40% du montant de la location, elles seront aussitôt et définitivement encaissées, dès la signature du contrat.

Un acompte intermédiaire de 30% du montant du séjour est demandé 60 jours avant votre arrivée.

Nous vous remercions de régler le solde (30% restant) 30 jours avant votre arrivée.

Les moyens de paiements acceptés sont les suivants :

- Par chèque bancaire (Ordre : « SARL ESCALE VENDEENNE »)
- Chèques vacances (en lettre recommandée de préférence)
- Carte bancaire en Vente à Distance (nous appeler svp au 09.84.57.56.43)
- Carte bancaire sur place
- Par virement bancaire :
 - ✓ Titulaire : S.A.R.L. ESCALE VENDEENNE
 - ✓ Domiciliation : SAINT GILLES CROIX DE VIE
 - ✓ Code Banque : 14706
 - ✓ Code guichet : 00156
 - ✓ Numéro de compte : 73963157190
 - ✓ Clé RIB : 27
 - ✓ IBAN : FR76 1470 6001 5673 9631 5719 027
 - ✓ Code BIC / SWIFT : AGRIFRPP847

1, La Gautellerie 85220 SAINT-REVEREND

+33 9 84 57 56 43 – 06 15 16 35 83 – www.escale-vendee.com – contact@escale-vendee.com

SIRET : 850 893 215 00010



11 Force majeure

La force majeure s'entend de tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit ESCALE VENDEENNE d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

12 Utilisation des lieux

Le locataire jouit de la location d'une manière paisible et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux. A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'a trouvée à son arrivée. L'ensemble du matériel est remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux. Le locataire s'oblige à entretenir en parfait état les installations sanitaires, électriques et de chauffage. Toutes réparations rendues nécessaires par la négligence ou une mauvaise utilisation en cours de location seront à la charge du locataire, tant dans les locaux que sur l'ensemble de la propriété.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire. La sous-location est interdite au locataire désigné, sous quelque prétexte que ce soit, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat. Le montant intégral du loyer reste acquis ou dû au propriétaire.

13 Assurances

Le locataire est responsable des dommages qu'il peut occasionner aux biens loués, mobiliers ou immobiliers. Pour couvrir ce risque, il est tenu d'assurer le local qui lui est loué. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension "villégiature" ou "location de vacances". Sinon, il doit intervenir auprès de son assureur pour demander l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de la clause "villégiature".



14 Nombre de personnes

Le nombre de personnes utilisant la location ne peut être supérieur à la capacité d'accueil (maximum de 8 personnes pour le gîte et de 2 personnes pour la chambre d'hôtes).

15 Charges

Les consommations d'eau, de chauffage, et d'électricité sont prises en compte dans le prix de séjour, dans une limite d'utilisation normale.

16 Linge

Les draps, et linge de toilette sont fournis pendant votre séjour.

17 Heure d'arrivée (check-in)

Le locataire doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat (entre 17h et 20h). Merci de prévenir en cas d'arrivée après 20 heures. Pour une arrivée autre que dans les horaires fixes ci-dessus, le client devra avoir l'accord du propriétaire (possibilité de dépôt de bagages dans la journée par exemple). Valable pour les chambres d'hôtes et le Gîte.

Le propriétaire est présent pour vous accueillir, il vous fait visiter la maison et vous informe de tous les détails pratiques. Le propriétaire remet les clefs.

Si le client ne se manifeste pas avant 21 heures le jour prévu du début du séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son meublé.

18 Heure de départ (check-out)

L'heure de départ des chambres et du gîte doit se faire entre 07h00 et 10h00.

Pour le gîte :

Avant l'état de lieux de sortie, le locataire doit restituer les locaux dans l'état où il les a trouvés : rangement des objets, remise en place des meubles, sols propres, réfrigérateur vidé et lavé, poubelles vidées, triées et sorties dans le conteneur extérieur. Le locataire doit effectuer le ménage complet des biens loués : réfrigérateurs et fours nettoyés, lavage du carrelage, nettoyage des chambres, cuisine, salle de bain et W-C. Le locataire restitue les clefs.

19 Dépôt de garantie / Caution

Pour répondre à la perte ou aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux installations, objets, mobiliers, ou autres, une caution de 500 € (ou 1000 € pour les séjours de plus de 7 jours) est versée par le locataire en plus du loyer, d'un montant égal à une semaine de location (sur chèque séparé non encaissé ou empreinte carte bancaire).



Cette caution est due, au plus tard le jour de l'arrivée. Si aucun dommage n'est constaté après l'état des lieux de départ, la caution est restituée au locataire quand il quitte les lieux. Dans le cas contraire, elle est restituée 2 mois au maximum après la date de départ, déduction faite du montant des réparations pour les dommages et le remplacement des objets perdus. Le montant est déterminé par accord amiable entre propriétaire et locataire.

En cas de litige, un devis sera effectué par un professionnel ou un organisme habilité, sollicité par le locataire avant son départ ou à défaut par le propriétaire lors de l'état des lieux de sortie.

Cette caution ne pourra en aucun cas être considérée comme participation au paiement du loyer.

20 Réclamations

Toute réclamation doit être formulée auprès de la gérante d'ESCALE VENDEENNE et ce, dans les 48 premières heures de la location. Toute réclamation en fin de séjour ne sera pas recevable.

21 Responsabilité

La sécurité des biens et des personnes au sein de l'établissement relève de sa responsabilité.

Toutefois, la SARL ESCALE VENDEENNE ne peut être rendue responsable en cas de dommages ou vols concernant les hébergements non fermés à clef ainsi que dans les véhicules stationnant sur le parking.

- L'établissement se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur l'ensemble de la propriété (intérieur et extérieur)
- L'établissement se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage pendant le séjour du client. Tout objet oublié ne sera expédié qu'à réception du contre remboursement et ce dans un délai de 6 mois.

22 Hébergements non-fumeurs

Nos hébergements sont réglementairement non-fumeurs.

23 Animaux

Les chiens et autres animaux ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'établissement. Il en est de même pour les animaux de vos invités.



24 Art de vivre / Utilisation des lieux

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes.

- Le petit déjeuner (pour les chambres d'hôtes uniquement) est servi à table entre 07h00 à 10h00. L'horaire sera convenu la veille entre le locataire et le propriétaire.
- Merci de garder l'endroit tel qu'il vous a accueilli.
- Nettoyage de fin de séjour : le nettoyage de fin de location est inclus dans la location. Toutefois, les locaux devront être rendus propres et rangés.
- Ne pas laisser les enfants s'appuyer sur la balustrade de la mezzanine du gîte.
- Dans l'intérêt de la tranquillité de l'établissement, tout bruit doit cesser entre 22h00 et 07h00.
- Le locataire peut recevoir des visiteurs au-delà de la capacité d'accueil de l'hébergement jusqu'à 22h00.
- Le kit bébé est uniquement disponible sur demande et doit être confirmé par la SARL ESCALE VENDEENNE.
- Le lavage et l'entretien des véhicules est interdit dans l'enceinte de l'établissement.
- En cas de casse ou de dégradation, le client s'engage à effectuer le remboursement ou le remplacement à l'identique.
- En cas d'interruption du séjour par le locataire, aucun remboursement ne pourra être exigé pour la durée restant à courir, ceci qu'elle qu'en soit la raison.

25 Protection des données personnelles

En application de la loi L.78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les informations à caractère nominatif communiquées font l'objet d'un traitement informatisé, sauf opposition expresse de sa part.



Conformément au règlement (UE) n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de radiation, de portabilité et de limitation des traitements des informations le concernant. Ces différents droits peuvent être exercés en contactant le propriétaire.

Les informations qui vous sont demandées lors de la réservation sont indispensables pour le bon traitement de votre demande. Ces informations ont pour seul destinataire la SARL ESCALE VENDEENNE concernée par la demande de réservation.

26 Droit applicable

Dans toute la mesure du possible les réclamations seront réglées à l'amiable. Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatif aux modalités de réservation d'un séjour ou d'un appartement de location sont soumis au droit français.

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française et à la compétence des Tribunaux de La Roche Sur Yon.

Merci pour votre compréhension